

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

M. le Président fait connaître au Conseil Municipal qu'un travail d'ensemble est entrepris, dans tous les départements, en accord avec la direction des Archives de France, afin de doter tous les chefs-lieux de cantons d'une marque symbolique urbaine et de réviser la composition graphique de celles existantes.

Afin que ce blason, qui doit constituer un document historique dont la commune pourra faire librement usage pour ses représentations officielles, soit exempt de toutes fautes d'histoire et de goût, Monsieur le Maire a désiré qu'il soit conçu par la collaboration de deux spécialistes : Monsieur Pierre DURYE, historien régional, archivistes-paléographes aux Archives Nationales, et Monsieur Robert LOUIS, artiste héraldiste, dessinateur symboliste des services officiels, 4 Cours Marigny à Vincennes.

Monsieur le Maire présente la maquette enluminée du blason et en donne la description suivante:

"D'or au huchet de sable, virolé et lié de gueules, à la bordure d'azur chargée de huit fleurs de lys d'or."

Le huchet, ou cor de chasse, rappelle que Chevagnes et tout son canton furent toujours le plus grand centre de chasse du Bourbonnais et du département de l'Allier. Les fleurs de lys font allusion au château possédé à Chevagnes par le Connétable de Bourbon et par François Ier où ces deux personnages aimaient à venir chasser. Les émaux ou couleurs sont ceux du département de l'Allier et de l'ancien Duché du Bourbonnais : bleu, rouge et or".

Le 6 Octobre 1954